

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PUBLI-REPORTAGES SUR LE SITE INTERNET NORD ESCAPADE

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités de vente de reportages promotionnels publiés au sein du site Nord-escapade et d'organiser les relations commerciales entre nord-escapade et l'annonceur ou son mandataire éventuel.

Tout achat de publi-reportage implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente, nonobstant toutes autres conditions portées sur les documents de l'annonceur ou de son mandataire ou donneur d'ordre. Les modalités commerciales sont en partie précisées au sein des présentes conditions et en partie au sein des conditions tarifaires.

A noter que les présentes conditions générales sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières de vente qui seront annexées.

Article 2 - Mentions légales

Nord-escapade.com est un service édité par Nord-Escapade Jérémie FLANDRIN, titulaire d'un CAPE au sein de l'Espace des entrepreneurs, domicilié rue de l'Arsenal, 62500 Saint-Omer, France. N° TVA: FR 23 418 541 553 ; SIRET n°418 541 553 000 32. Code NAF : 8899B. Directeur de publication: FLANDRIN Jérémie.

Article 3 - Définitions

Editeur : nord-escapade.com sera nommé tout au long de ces présentes conditions générales de vente, « l'éditeur ».

Annonceur : sera ainsi nommé toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier d'un espace publicitaire mis à disposition par l'éditeur.

Mandataire : toute société réalisant des opérations d'achat d'espaces publicitaires pour le compte d'un Annonceur et justifiant d'un pouvoir écrit conféré par l'annonceur aux fins d'insertion d'un ou de plusieurs messages publicitaires au sein des espaces publicitaires. L'annonceur doit informer l'éditeur, dans les meilleurs délais et par lettre recommandée avec accusé de réception, de toute modification relative au mandat confié au Mandataire

Diffusion : mise en ligne du reportage sur le site.

Publi-reportage : reportage texte/photos à finalité publicitaire élaboré par nord-escapade après entretien téléphonique ou rencontre physique. Ce reportage vise à améliorer la visibilité de l'annonceur en communiquant sur ses activités, événements ou services sur le site internet d'informations touristiques en ligne consultable à l'adresse « www.nord-escapade.com » édité et exploité par Nord-escapade.

Site : site internet d'informations touristiques en ligne consultable à l'adresse « www.nord-escapade.com » édité et exploité par Nord-escapade. Ce site présente la particularité d'être adapté à une utilisation sédentaire (PC/Mac fixe) ou nomade (mobile/smartphone, tablette).

Article 4 - Organisation des relations éditeur/annonceur/mandataire

Tout achat d'espace publicitaire relevant des dispositions de la loi du 29 janvier 1993 (« Loi Sapin »), réalisé par un intermédiaire ne pourra intervenir que dans le cadre d'un contrat de mandat entre l'annonceur et cet intermédiaire, une attestation de mandat devant en ce cas être fournie à l'éditeur. Les ordres passés par cet intermédiaire seront strictement soumis au respect des présentes et le mandataire sera tenu, vis-à-vis de l'éditeur, des mêmes obligations que celles incombant à l'annonceur pour le compte duquel il agit. Ce dernier demeurera cependant, en tout état de cause, seul responsable des agissements de son mandataire.

Article 5 - L'acceptation

Les présentes conditions seront mises à disposition du client et de son éventuel mandataire au dos du devis. La signature de celui-ci vaudra acceptation inconditionnelle des présentes conditions ainsi que les modalités de déroulement et le coût attaché à la prestation. La signature du devis entérinera le lancement du projet.

Article 6 - Etablissement du devis

Suite à un premier rendez-vous physique, téléphonique ou à un premier contact par courriel visant à recueillir l'ensemble des éléments permettant le chiffrage du projet, le devis est adressé par voie dématérialisée (courriel) sous 48 heures.

Le devis mentionne les détails de la prestation, les tarifs et modalités de règlement, les supports de remise et les délais, les éventuelles clauses de confidentialité, ainsi que toute autre mention négociée avec le client. Toute modification supplémentaire liée à la réalisation de la prestation prévue fera l'objet d'un devis complémentaire.

Le devis devra préalablement être complété et signé. Tout devis préalablement établi sera valable pour une durée d'un mois. Les prix s'entendent hors taxes, ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la commande. Les déplacements sont inclus dans le prix total du devis, après estimation du nombre de déplacements nécessaire à la bonne réalisation du projet. Dans le cas où certains déplacements supplémentaires devraient être effectués à la demande expresse du client, un forfait déplacement supplémentaire sera appliqué d'1 € TTC du kilomètre.

Article 7 - Déroulement de la prestation

Le devis signé par le client, et portant la mention manuscrite « Bon pour accord », vaut acceptation sans réserve du devis et des présentes conditions générales de vente. La prestation débute dès réception de l'acompte mentionné sur le devis, sauf conditions de règlement spéciales qui seront alors mentionnées sur le devis. Le cas échéant, certains éléments peuvent être fournis par le client avant le démarrage de la prestation. Le prestataire communique avec le client au cours de la prestation afin de soumettre le travail en cours pour d'éventuels réajustements.

Support et envoi des documents

Les documents sont remis au client sur le support et par les moyens convenus dans le devis. En cas de document remis par courriel, le client doit être équipé d'un logiciel capable de lire les fichiers Microsoft Word et PDF.

Délais de livraison

Le prestataire s'engage à remettre les documents dans les délais impartis si les conditions de paiement ont été respectées par le client, sauf cas de force majeure.

Article 8 - Annulation, rétractation

S'agissant de services personnalisés, réalisés en fonction des spécifications formulées par le client, aucun droit de rétractation n'est possible à compter de la signature du devis. Le paiement reste dû sans préjudice du droit pour le prestataire de réclamer l'attribution de dommages et intérêts.

Article 9 - Mise en ligne – déplacement, suppression de l'annonce

La responsabilité de l'éditeur ne saurait être recherchée et aucune indemnité ne serait due à l'annonceur dans le cas où l'éditeur serait amené à déplacer, neutraliser, abandonner ou supprimer l'insertion pour différentes raisons indépendantes de sa volonté telles que :

- requête de l'hébergeur du site,
- impossibilité de montage (difficultés techniques),
- nouvelle réglementation ou injonction des pouvoirs publics,
- de façon générale, tous cas de force majeure.

Article 10 - Facturation

La facturation est effectuée au nom de l'annonceur et, pour les annonces soumises à la Loi Sapin, au nom de l'agence ou de l'intermédiaire mandaté par l'annonceur. L'annonceur reçoit un exemplaire de la facture, et, pour les annonces soumises à la Loi Sapin, son agence ou l'intermédiaire mandaté reçoit un autre exemplaire. Lorsque l'agence ou l'intermédiaire a reçu mandat pour procéder au règlement, l'annonceur reste en tout état de cause responsable du paiement et notamment en cas de défaillance de son mandataire dont il est solidaire.

Cette facture, éventuellement accompagnée de conditions particulières de vente complétant les présentes conditions, sera transmise par voie dématérialisée (courriel). A la demande de l'annonceur ou de son mandataire, celle-ci peut être envoyée par voie postale. Cette option sera facturée en sus de la prestation selon les conditions contenues dans la grille tarifaire de l'éditeur.

Un acompte correspondant à 30 % du montant de la prestation sera exigible dès la signature du devis. Les sommes restantes seront à régler par le client dès la fin de l'intervention.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le client au-delà du délai fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées sur les sommes échues et non réglées à l'échéance, égales au dernier taux directeur appliqué par la

Banque Centrale Européenne majoré de 10 points seront appliquées automatiquement et de plein droit sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'acheteur.

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Les règlements peuvent être effectués par virement, mandat administratif, mandat postal ou chèque sur le compte suivant :

Titulaire du compte : Espace des entrepreneurs CAPE n°10126

Domiciliation : Saint-Omer 62500

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Article 11 - Obligations du client

Le client s'engage à communiquer au prestataire toutes les données nécessaires à la mise en œuvre de la prestation de service. Tout retard, insuffisance ou non transmission des données requises ou spécifiées dans le devis entraînera le report du délai d'exécution. Le client est entièrement responsable du contenu des données qu'il transmet pour les besoins d'exécution de la prestation de service et certifie être détenteur des droits d'auteur ou des droits de reproduction des photos ou textes diffusés. Il garantit ainsi à l'éditeur que les éléments nécessaires à la réalisation des prestations ne constituent pas une violation de droits de propriété intellectuelle ou de tout autre droit appartenant à des tiers. En cas de litige, la responsabilité du prestataire ne saurait être retenue.

La fourniture d'information et le contrôle de la prestation incombant au client, il est le seul responsable du contenu (texte, visuel) ou de l'absence d'information des textes pouvant présenter un contentieux notamment lorsque ceux-ci sont utilisés à des fins publicitaires.

Le client s'engage à fournir les éléments nécessaires sur un format exploitable par le prestataire : textes en format Word ou par mail.

Le client s'engage à fournir des documents ne présentant aucun risque de contamination informatique, et par conséquent de disposer d'un antivirus à jour.

Article 12 - Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles du prestataire. Est un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté du prestataire et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de l'élaboration ou de l'expédition des travaux. Constituent notamment des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche du prestataire ou celle de l'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie ou de matières premières. Dans de telles circonstances, le prestataire préviendra le client par écrit, dans les

24 heures de la date de survenance des événements, le contrat liant le prestataire et le client étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement. Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par le prestataire et le client pourra être résilié par la partie la plus diligente sans qu'aucune des parties puissent prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ladite vente.

Article 13 - Responsabilité

Les prestations que Nord Escapade réalise ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat.

En aucun cas, la responsabilité de l'éditeur ne pourra être recherchée si le défaut ou le retard d'insertion résulte du non-respect par l'annonceur de l'une des présentes conditions générales ou de ses spécifications techniques et aucune modification de l'engagement notamment prix, période ou durée ne pourra être réclamée. En tout état de cause, dans l'hypothèse où la responsabilité de l'éditeur serait retenue, celle-ci sera limitée au remboursement du prix correspondant à l'annonce considérée, à l'exclusion expresse de tout préjudice indirect, commercial, d'image ou immatériel subi par l'annonceur.

Une éventuelle erreur humaine minime, relative à l'orthographe ou au sens d'un mot ou d'une phrase, ne peut remettre en cause la qualité de l'ensemble de la prestation de service, à laquelle est apporté le plus grand soin.

L'éditeur ne saurait garantir que des annonceurs concurrents ne seront pas présents sur des emplacements voisins en raison de la fonction première des outils annuaire et agenda.

L'éditeur ne saurait s'engager sur un nombre de pages vues ou un taux de clics, la facturation se réalisant indépendamment de ce résultat. L'annonceur pourra toujours vérifier l'efficacité de son action de promotion via les statistiques de son propre site web et pourra, à tout moment, demander à l'éditeur de lui fournir ses propres statistiques (nombre de visites par jour).

L'éditeur reste libre de refuser, conformément aux usages, l'insertion d'une publicité sans qu'il soit nécessaire pour lui de justifier son refus. Cela sera notamment le cas pour les actions publicitaires n'ayant aucun lien avec les sujets et thèmes traités par le site nord-escapade, à savoir, le tourisme ainsi que les traditions régionales, les activités de loisir, la restauration, la gastronomie ainsi que les hébergements.

Article 14 – Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangée dans le cadre de la prestation, et ce pendant toute la durée du contrat ainsi qu'après son échéance.

Article 15 - Propriété intellectuelle

Nord Escapade reste propriétaire de la prestation réalisée pour le client. Elle autorise le client à reproduire, exploiter et diffuser cette prestation. Le client s'engage à mentionner la raison sociale du

prestataire sur la prestation réalisée. Le client doit également obtenir l'autorisation du prestataire s'il souhaite apporter des modifications après le paiement et la livraison de la prestation.

Article 16 – Référencement

Le client accepte que le prestataire puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre de la présente prestation.

Article 17 – Réclamations

Les réclamations sur la non-conformité des prestations effectuées doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du prestataire, dans les 8 jours à compter de la livraison de la prestation. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée. Le prestataire veille à respecter les consignes du client et à le satisfaire avec le plus grand professionnalisme. Toute mauvaise appréciation subjective du travail fourni par ses soins ou tout décalage entre son résultat et l'idée préconçue par le client ne peut constituer un motif de remboursement, dans la mesure où la prestation de service a été entièrement et sérieusement réalisée. En cas de litige, le devis signé, les présentes conditions générales de vente et les éléments fournis pour la mise en place de la prestation fourniront la preuve de l'accord entre les deux parties.

Article 18 - Compétence et droit applicable

Pour toutes les contestations relatives aux ventes et toutes les questions relatives aux présentes conditions, seul sera compétent le tribunal de commerce de Saint-Omer.

A _____, le

Signature du client, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Le contrat de prestation (devis signé et daté) m'engage sur la nature du contenu à rédiger (quantité, forme, qualité, style...). Il fixe aussi le tarif, le délai de livraison et les conditions de publication sur lequel nous sommes tombés d'accord. En fonction de vos attentes, nous pourrions y ajouter tout autre élément qui vous semble important. Ce contrat fixe également le délai de paiement après livraison des textes.